



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel de l'académie de Strasbourg

CIEPAS

Strasbourg, le 15 octobre 2024

Affaire suivie par :
Mireille Burgholzer
Cécile Reinbolt
Tél. 03 88 23 38 37
Mél : mireille.burgholzer@ac-strasbourg.fr
cecile.reinbolt@ac-strasbourg.fr

6 Rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Référence : CIEPAS/MB/CR/2024/n° 182

Mireille Burgholzer
Cécile Reinbolt
Inspectrices de l'Éducation Nationale
chargées de l'Enseignement Général
anglais - allemand/lettres

à l'ensemble des enseignants
de lettres langues anglais - allemand
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre d'information n°2

Chères et chers collègues,

Afin que vous puissiez vous organiser dans vos établissements, nous vous transmettons le calendrier des épreuves ponctuelles obligatoires et facultatives de langues pour la voie professionnelle :

Calendrier des épreuves ponctuelles obligatoires - Session 2025 – ANGLAIS / ALLEMAND / LRA

CAP

Les épreuves obligatoires se dérouleront **le jeudi 05 juin 2025**, le matin pour la situation B (oral) et l'après-midi (14h à 15h, date nationale) pour la situation A (écrit).

La correction se déroulera les **19 et 20 juin 2025**.

BCP

Les épreuves obligatoires se dérouleront les **mercredi 21 mai 2025** (LVA) et **mercredi 14 mai 2025** (LVB), le matin pour la situation B (oral) et l'après-midi de 14h à 15h pour la situation A (écrit).

La correction se déroulera les **19 et 20 juin 2025**.

Calendrier des épreuves facultatives CAP et BCP - Session 2025 – ANGLAIS / ALLEMAND / LRA

CAP et BCP

Les épreuves facultatives se dérouleront **le mardi 6 mai 2025** pour le BCP et **le mardi 24 juin 2025** pour le CAP.

Calendrier des épreuves obligatoires et facultatives BP - Session 2025 – ANGLAIS / ALLEMAND / LRA

BP

Les épreuves obligatoires et facultatives se dérouleront les **16 et 17 juin 2025**.

**Préconisations concernant les périodes à privilégier
pour la passation des CCF**

L'organisation des épreuves en CCF en BCP y compris à compter de la session 2025 l'épreuve spécifique en section européenne :

Le calendrier étant très contraint cette année à la fois en raison des congés scolaires de printemps (semaines 15 et 16) et de la nouvelle organisation de l'année de terminale en baccalauréat professionnel, nous vous invitons à planifier vos CCF de langues et de l'épreuve spécifique en section européenne durant les semaines 14, 17, 18 et 19 rattrapage compris, en sachant que les propositions de notes doivent être transmises à la DEC **avant le 12 mai 2025 délai de rigueur.**

L'organisation des épreuves en CCF en CAP :

Les propositions de notes doivent être transmises à la DEC **avant le 18 juin 2025 délai de rigueur.**

Il revient au chef d'établissement (chef de centre) de statuer sur l'absence du candidat et de lui proposer, le cas échéant, de repasser son (ou ses) évaluation(s) à une autre date :

<https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation>

Nous vous rappelons que les convocations émises par la DEC pour les épreuves de langues obligatoires et facultatives sont prioritaires. Toute absence doit être justifiée et il convient en plus de compléter le formulaire d'indisponibilité avec proposition de remplacement.

Nous restons à votre écoute.

Bien cordialement,



**Mireille Burgholzer,
IEN-EG anglais-lettres**



**Cécile Reinbolt,
IEN-EG allemand-lettres**